



Les Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ) 2016, c'est dans moins d'un an ! Comme un voyage ça se prépare, les inscriptions ont été ouvertes le 1<sup>er</sup> septembre pour que les jeunes (18 – 35 ans) puissent partir avec la délégation berrichonne. Rendez-vous sur [www.jmjberry2016.fr](http://www.jmjberry2016.fr) ou sur le groupe facebook *JMJBerry2016*



**L'officiel**



## Dieu nous réserve parfois de grandes surprises !

Nous pouvons avoir, de notre côté, des projets bien ficelés, des programmes arrêtés, des décrets signés et Dieu Lui, de son côté, en décide autrement ! Comme l'on dit *"Les voies du Seigneur sont impénétrables."* Il en est ainsi chez nous pour cette rentrée pastorale 2015.

Le Père Philippe Delaby, pour raisons de santé n'est pas en mesure d'assumer la charge curiale des paroisses d'Aubigny/Nère, Argent/Sauldre et Vailly/Sauldre. Après consultation de ses médecins et un dialogue, dans le respect, l'écoute et la compréhension avec les autorités diocésaines, il est apparu plus sage que le Père Delaby prenne durant l'année 2015-2016 un temps de soins et de repos suffisants. Nous le soutenons par notre prière dans ce moment difficile pour lui. Cette décision entraîne inévitablement un changement dans ce qui était initialement prévu. Pour permettre une réflexion sereine et approfondie sur le travail commun entre

les trois paroisses d'Aubigny, Argent et Vailly qui verra à terme la création d'une unique paroisse regroupant les 21 clochers et sur le profil de poste du nouveau curé qui sera nommé dans un an en remplacement du Père Delaby pour la mise en route de cette nouvelle paroisse, une solution provisoire a été décidée par Mgr Armand Maillard.

Comme le prévoit le Droit de l'Église en pareille situation, un administrateur paroissial est nommé (Code de Droit Canonique, canons 539 et 540). Cet administrateur est le Père Éric Vinçon, prêtre du diocèse de Bourges, vice-recteur du Séminaire interdiocésain d'Orléans, que nous remercions chaleureusement de sa disponibilité.

La Vierge Marie, Notre-Dame de l'Assomption, Mère de l'Église et Mère des prêtres veille sur chacun de nous. Elle nous apprend la fidélité, la confiance, l'espérance. Comme le dit ce beau chant qui lui est consacré *"Marie tu nous entraînes aux imprévus de Dieu"*. Marchons avec elle sans crainte !

Père Stéphane Quessard

Diocèse  
de Bourges

septembre 2015

- ◆ **Le 12**  
Église de Neuvy-Deux-Clochers :  
Concert de musique Baroque à 20 h
- ◆ **Le 13**  
Église de Morogou :  
Concert de musique Baroque à 17 h
- ◆ **Le 20**  
concert de Shanti om Trio à la chapelle St Sulpice (Maison diocésaine Bourges)
- ◆ **Les 26 et 27**  
Pèlerinage marial des mères de famille à N-Dame de Miséricorde, Pellevoisin
- ◆ **Le 4 octobre**  
célébration de la Création à St-Éloy-de-Gy à 17 h

## Pour la rentrée, l'enseignement catholique veut "réenchanter" l'école.

L'enseignement catholique se porte très bien en Berry. C'est ce que nous affirment Jean-Pierre Bonnet, directeur interdiocésain de l'enseignement catholique, et Christine Turpin, directrice adjointe.

Avec une prévision de 8639 inscrits pour 2015-2016, les effectifs de l'enseignement catholique sont en hausse. Il y a 3151 écoliers, 3924 collégiens et 1564 lycéens.

En revanche, le nombre de personnels est stable, avec 500 enseignants dans les écoles, collèges et lycées du Berry.

« Nous avons du mal à recruter des enseignants, a souligné Christine Turpin, directrice interdiocésaine adjointe de l'enseignement catholique. Nous accueillons des stagiaires, qui, une fois leur stage validé, repartent dans leurs diocèses d'origines. »

Trois nouveautés seront mises en place pour cette année scolaire. D'abord, "le réenchancement de l'école" : avec des projets communs proposés aux établissements scolaires pour redonner l'espérance aux élèves. Ensuite, "développer les logiques de réseaux" entre établissements. Et enfin, préparer la réforme des collèges.

L'éducation catholique se porte donc très bien, elle est attractive et reste dynamique. Elle parvient à allier les objectifs d'éducation de la République et la Parole de l'Évangile.



## Pèlerinage annuel du Sanctuaire de Pellevoisin



Le pèlerinage annuel du sanctuaire de Pellevoisin, tenu par les frères de Saint Jean, s'est déroulé les 29 et 30 août dernier. Une occasion de prier la Vierge, de se ressourcer et d'approfondir sa foi.

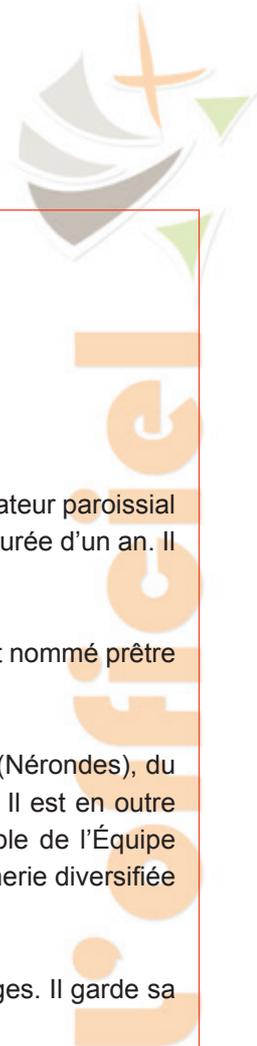
Ce pèlerinage a une nouvelle fois été un lieu de rassemblement pour des centaines de chrétiens. Il interpelle, touche et apaise les pèlerins.

« J'ai été touché par la conférence de Monseigneur Wintzer sur Marie. Il a notamment développé, à un moment, la notion de liberté pour le chrétien qui m'a fait comprendre un peu plus à quel point suivre Jésus nous rend libre » confie Olivier, un pèlerin venu de Bourges. Aude, la femme d'Olivier, a quant à elle été sensible

à l'exposé sur les apparitions à Estelle Faguette et les messages qui lui furent transmis. « Cela m'a permis de percevoir un peu plus la profondeur du message : "si mon Fils te rend la vie, c'est que tu en as besoin". La suite du message m'a particulièrement touchée : "Qu'a-t-il donné à l'homme sur la terre de plus précieux que la vie? En te rendant la vie, ne crois pas que tu seras exempte de souffrances ; non, tu souffriras et tu ne seras pas exempte de peines. C'est ce qui fait le mérite de la vie." Cette phrase donne à réfléchir notamment sur la notion de souffrance. »

Le prochain pèlerinage du sanctuaire de Pellevoisin devrait avoir lieu les 27 et 28 août 2016.

# C'est officiel !



## DIOCÈSE DE BOURGES - OFFICIEL : DÉCRET PORTANT NOMINATIONS

Ces nominations et cette délégation sont effectives à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.  
Par décision de S.E. Mgr Armand MAILLARD, archevêque de Bourges,

### 1 - NOMINATIONS DE PRÊTRES

**M. l'Abbé Alphonse FAYE**, prêtre *fidei donum*, est nommé, avec l'accord de son évêque, administrateur paroissial (Canons 539-540 du *Code de droit canonique*) de la paroisse de Saint-Germain-du-Puy, pour une durée d'un an. Il garde sa mission de prêtre référent de l'A.E.P.B. pour une durée de trois ans prorogable.

**M. L'Abbé Serge LIGER**, curé des paroisses Saint-Phalier (Chabris) et Saint-Martin (Valençay), est nommé prêtre référent auprès des responsables du Renouveau charismatique, pour une durée de trois ans.

**M. l'Abbé Stéphane de MAISTRE** est nommé vicaire paroissial pour les paroisses Saint-Étienne (Nérondes), du Val d'Aubois (La Guerche-sur-l'Aubois) et de Sancoins, pour une durée de trois ans prorogable. Il est en outre nommé membre de l'Équipe diocésaine des Gens du Voyage. Il garde sa mission de responsable de l'Équipe d'animation de la Pastorale des jeunes adultes. Il termine son mandat à l'Équipe nationale d'aumônerie diversifiée du M.R.J.C.

**M. l'Abbé Jean-Paul MULLET** est nommé en ministère de disponibilité dans le Doyenné de Bourges. Il garde sa mission d'aumônier diocésain de l'A.C.O.

**M. l'Abbé Philippe REGNAULT de LA MOTHE**, en année sabbatique, est nommé prêtre référent du Service diocésain des pèlerinages, pour une durée de trois ans.

**Le Père Jean-Claude SOULARD msc** est nommé, avec l'accord de ses Supérieurs, en ministère de disponibilité dans le Doyenné de Champagne Berrichonne, pour une durée d'un an.

**M. l'Abbé Éric VINÇON**, vice-recteur du Séminaire interdiocésain d'Orléans, est nommé administrateur paroissial (Canons 539-540 du *Code de droit canonique*) des paroisses Saint-Jacques - Sainte-Montaine (Aubigny-sur-Nère), Notre-Dame de la Sauldre (Argent-sur-Sauldre) et Vailly-sur-Sauldre, pour une durée d'un an. Il garde ses autres missions.

### 2 - DÉLÉGATION ET NOMINATIONS DE LAÏCS

**M. François CHASSERIAU** reçoit délégation pour l'information diocésaine (Délégué diocésain à l'information), pour une durée de trois ans.

**Mme Geneviève GITTON** est nommée responsable de la Mission Étudiante Catholique de France à Bourges, pour une durée d'un an.

**M. Étienne MAINGUENÉ et son épouse Aline** sont nommés membres de l'Équipe d'animation de la Mission Étudiante Catholique de France à Bourges, pour une durée d'un an.

Nonobstant toutes choses contraires. Donné à Bourges le Dimanche 30 août 2015.

✠ Armand MAILLARD, Archevêque de Bourges  
Par mandement, Jean-Charles FLACHAIRE, Chancelier

# C'est officiel !



## DIOCÈSE DE BOURGES - OFFICIEL : INFORMATIONS

### Fils de la Charité

**Le Frère Gilbert JULLIEN fc** est envoyé par ses Supérieurs à la Communauté des Fils de la Charité de Bourges (paroisse Saint-Jean).

### Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Ont été nommés le 13 juillet 2015, pour une durée de trois ans, par le Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre et envoyés à la Maison du District de France (Bourges) :

**M. l'Abbé Benoît PAUL-JOSEPH**, supérieur du District de France.

**M. l'Abbé Arnaud MOURA**, secrétaire du District de France.

**M. l'Abbé Louis LE MORVAN**, économiste adjoint du District de France.

### Excardination d'un prêtre

**M. l'Abbé Alain LAFORGE** a été excardiné du diocèse de Bourges, à sa demande, par Lettre d'excardination datée du 18 juin 2015 et signée de S.E. Mgr Armand MAILLARD, Archevêque de Bourges (Cf. Canon 267 § 1). Par Lettre d'incardination datée du 25 juin 2015 et signée de S.E. Mgr Robert WATTEBLED, Archevêque de Nîmes, M. l'Abbé Alain LAFORGE, à sa demande, a été incardiné au diocèse de Nîmes (Cf. Canon 267 §§ 1 et 2).